



**A Monsieur Didier Guillaume
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Objet : Préavis national de grève à l'adresse des Personnels de l'EAP

Paris, le 28 août 2019

Monsieur le Ministre,

L'année scolaire dernière, les Personnels de l'Enseignement Agricole Public n'ont eu de cesse de vous alerter sur les risques importants que les réformes éducatives engagées par votre homologue de l'Éducation Nationale (bac, lycée) ou pilotées par la Ministre du Travail (apprentissage, formation continue) avec les orientations libérales que l'on sait, feraient courir à nos structures, aux personnels comme à nos usagers (EPLEFPA / LEGTA-LPA / CFA-CFPPA).

Or, non seulement votre gouvernement a fait le choix du passage en force, mais en plus vous avez validé la dérégulation structurelle de nos seuils de dédoublement de classe proposée par la DGER entérinant de fait l'abaissement de la qualité des conditions d'accueil et d'études des élèves et étudiants de l'Enseignement Agricole, sous couvert de respect d'un « schéma d'emplois » dicté par Bercy... De même, aucune garantie n'est aujourd'hui donnée pour qu'à très court terme les apprentis de nos CFA ne fassent pas également les frais de la réforme Pénicaud.

Faute d'être entendus, les Personnels de l'Enseignement Agricole (Public et Privé) se sont fortement mobilisés, cela y compris pendant la période d'examens. Si les négociations qui ont fini par s'ouvrir sous l'égide de votre cabinet ont permis quelques avancées ou inflexions (on retiendra les 6000 heures de dotations allouées en plus pour ajuster un peu les conditions d'accueil des élèves à la rentrée), celles-ci demeurent notoirement insuffisantes et ne permettront assurément pas une rentrée apaisée.

Essayer d'apparaître comme magnanime, tout en niant l'expertise des personnels de l'éducation, en galvaudant l'autonomie pédagogique des enseignants et imposant localement une gestion dérégulée de la pénurie budgétaire, est une vaine posture qui ne fait guère illusion. C'est en ce sens que nos organisations déposent ce **préavis de grève de rentrée – du lundi 2 septembre au vendredi 4 octobre 2019 – afin de permettre partout où cela sera nécessaire aux personnels de se mobiliser pour des conditions de rentrée dignes** (respect de la réglementation, des statuts des agents, des volumes d'heures obligatoires prévus aux référentiels, des heures permettant la mise en place des enseignements optionnels, des conditions de sécurité et d'encadrement pédagogique...).

Monsieur le Ministre, le message de vos agents est clair, cet Enseignement Agricole Public « en mode dégradé », nous ne l'accepterons pas... A la veille de l'ouverture du débat sur la loi de finances 2020, c'est bien une sanctuarisation du budget dont nos établissements, les personnels comme nos usagers ont besoin. Tout est affaire de choix et de priorité, mais en regard de la fragilité de notre dispositif (taille de nos établissements) et des enjeux sociétaux majeurs auxquels il nous revient de répondre (défi climatique et environnemental, sécurité alimentaire et sanitaire, produire et transformer « autrement »), il s'agit ici d'une nécessité !

Pour la CGT Agri, FO EA, le SNETAP-FSU et SUD RT,
Frédéric Chassagnette
Secrétaire Général adjoint SNETAP-FSU